

## Note d'information aux patients

---

Le traitement de votre dossier peut nécessiter que votre échantillon soit transmis à un laboratoire de biologie spécialisée. Conformément aux textes en vigueur, tout échantillon biologique confié à Eurofins Biomnis sera éliminé à l'issue du délai légal de conservation. Sauf avis contraire de votre part formulé par écrit à l'attention de notre Secrétariat Médical (*Eurofins Biomnis, 78 Avenue de Verdun, 94200 Ivry-sur-Seine; email : [secretariatmedical@biomnis.com](mailto:secretariatmedical@biomnis.com); Tél : +33 (0)1 49 59 16 16*), il peut également être utilisé ou transféré, de manière anonyme et en respectant le secret médical, à des fins scientifiques ou de contrôle qualité.



François CORNU  
Président d'Eurofins Biomnis